

**C.E.S.S. général, technique et artistique de transition
Cycle 2018-2019/1 (août 2018 – janvier 2019)**

Horaire des épreuves

Matières obligatoires	Date	Heure
Langue moderne I – Anglais (écrit)	Lundi 17 septembre 2018	8h45 ou 12h45 A déterminer par matricule
Langue moderne I – Néerlandais et Allemand (écrit)	Mardi 18 septembre 2018	8h45 ou 12h45 A déterminer par matricule
Français (écrit)	Mardi 25 septembre 2018	8h45 ou 12h45 A déterminer par matricule
Formation historique et géographique	Mercredi 3 octobre 2018	8h45 ou 12h45 A déterminer par matricule
Mathématique	Mardi 9 octobre 2018	8h45 ou 12h45 A déterminer par matricule
Sciences (biologie, chimie et physique)	Lundi 15 octobre 2018	8h45 ou 12h45 A déterminer par matricule
Langue moderne I (oral) ¹	A partir du 22 octobre 2018	8h45 ou 12h45
Français (oral) ²	A partir du 22 octobre 2018	8h45 ou 12h45

CESS GENERAL COURS AU CHOIX	Date	Heure
Langue moderne II – Anglais – Néerlandais – Allemand (écrit)	Lundi 5 novembre 2018	8h45
Sciences sociales	Mardi 6 novembre 2018	8h45 ou 12h45 A déterminer par matricule
Sciences économiques	Mercredi 7 novembre 2018	8h45 ou 12h45 A déterminer par matricule
Latin (écrit suivi de l'oral)	Jeudi 8 novembre 2018	8h45
Langue moderne II (oral) ³	Lundi 12 novembre 2018 Mardi 13 novembre 2018 Mercredi 14 novembre 2018	8h45 ou 12h45

CESS TTR – Epreuves théoriques et pratiques de l'option de base groupée	A déterminer après la période d'inscription
--	--

¹ Ne seront convoqués à l'épreuve orale que les candidats qui ont participé à l'épreuve écrite.

² Ne seront convoqués à l'épreuve orale que les candidats qui ont participé à l'épreuve écrite.

³ Ne seront convoqués à l'épreuve orale que les candidats qui ont participé à l'épreuve écrite.

Publication des résultats sur le site	A déterminer Au plus tard le 31 janvier 2019
Consultation simple des copies (sur rendez-vous)⁴	Dans les 5 jours qui suivent la publication des résultats
Consultation pédagogique des copies (sur rendez-vous)⁵	A déterminer

Remarques importantes

Horaire sous réserve d'éventuelles rectifications dues à des circonstances imprévisibles.

Toutes les modifications d'horaires seront publiées sur notre site internet www.enseignement.be/jurys.

Sauf indication contraire dans votre horaire, toutes les épreuves ont lieu à l'adresse suivante : Rue Adolphe Lavallée 1, 1080 Bruxelles.

Merci de noter que des épreuves sont susceptibles d'être organisées durant la semaine du Congé d'automne.

Pour tout problème de convocation, veuillez prévenir rapidement la Direction des Jurys de l'enseignement secondaire, de préférence par courrier électronique (jurys@cfwb.be).

⁴ Uniquement pour les candidats ajournés.

⁵ Uniquement pour les candidats ajournés qui se sont présentés à la consultation simple.